Deuxième Année. — Numéro 160. CINQ CENTIMES Lundi 8 Juin 1896

L'ÉGALITÉ
de Roubaix-Tourcoing

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
NORD et Départements limitrophes	4 fr 50	9 fr.	18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS	5 fr 50	12 fr.	22 fr.

Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES
ON REÇOIT LES ANNONCES
A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.
A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.
A LILLE, 28, Rue de Fives.

PARTI OUVRIER

Election au Conseil Général

DU 7 JUIN 1896

Canton Sud de Lille

GUSTAVE DEVERNAY

TYPOGRAPHE

Rédacteur au "Réveil du Nord"

INFORMATIONS

(Par Service Spécial)

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 6 juin

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée.

L'INTERPELLATION JAURÈS

Le ministre de l'intérieur a indiqué le sens général de la réponse qu'il fera aujourd'hui devant la Chambre aux interpellations de MM. Jaurès et Codet sur le dernier mouvement ou ministratif.

LES SECOURS AUX VICTIMES DE ROCHEBELLE

MM. Barthou et Cocuerel ont été autorisés à déposer samedi, sur le bureau de la Chambre un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 200 000 francs pour venir en aide aux victimes de la catastrophe d'Alais.

LA RÉFORME DES BOISSONS DEVANT LE SÉNAT

Le Conseil a arrêté le sens des déclarations que le ministre des finances fera ensuite devant la commission du Sénat, saisie du projet de réforme du régime des boissons.

LA QUESTION SCOLAIRE

Le ministre de l'instruction publique et des cultes a fait connaître qu'il répondra aujourd'hui à la question que doit lui adresser M. Gustave Rivet au sujet de la nomination de M. Mathieu à l'archevêché de Toulouse.

LE TRAVAIL DES FEMMES ET DES ENFANTS

Le ministre du commerce a exposé les déclarations qu'il soumettra à la Chambre sur le travail des femmes et des enfants.

L'IMPORTATION DES ARMES A MADAGASCAR

Le ministre des colonies a fait signer un décret ayant pour objet l'importation et la vente des armes de guerre et de la poudre à Madagascar.

L'INAUGURATION DU MONUMENT CARNOT

Enfin M. Barthou, ministre de l'intérieur et M. Boucher, ministre du commerce ont été désignés pour représenter le gouvernement le 28 juin à Nancy à l'inauguration du monument élevé à la mémoire du président Carnot.

UN THEATRE MUNICIPAL

Paris, 6 juin.

M. Lasserre, vice-président du conseil municipal, et MM. Moreau, Prévet et Lepelletier ont déposé de soumettre au conseil un vœu tendant à la création d'un théâtre municipal pour y représenter les chefs-d'œuvre de la littérature française et aussi les œuvres des jeunes, à des places à bon marché.

Tous les genres dramatiques y auraient accès : opéra, opéra-comique, drame et comédie.

UNE ÉMEUTE AU CHILI

La Paraise, 6 juin

Les partisans de M. Reles ont attaqué le club Arrazurez.

La police a dû charger. Il y a quelques blessés.

LA MISÈRE EN SARDAIGNE

Rome, 6 juin

En raison de la grande misère, l'émigration des Sardes pour l'Amérique augmente considérablement. Les vapeurs français et italiens en portent journellement d'énormes quantités tandis que les autres sont partis.

LES SOLDATS EN BELGIQUE

Bruxelles, 6 juin

Le citoyen Bertran, député de Soignies vient de déposer sur le bureau de la chambre une proposition demandant la suppression du remplacement militaire.

La proposition est contresignée Anseele, Berloz, Vandervelde, Pelmet.

DÉCOUVERTE DE BOMBES

Barcelone, 6 juin

Deux bombes ont été trouvées près de la cathédrale. Elles ont été envoyées à l'arsenal de l'artillerie pour y être analysées.

LE FUSIL LEBEL

Paris, 6 juin.

Il n'est nullement question de modifications au fusil Lebel.

La nouvelle d'une dépense de cent millions pour changer le calibre des canons du fusil doit être considérée comme ne reposant sur aucun fondement.

LE TEMPS EN JUSTICE

Paris, 6 juin.

La 1re chambre du tribunal civil de la Seine, a commencé aujourd'hui l'examen du procès en 100,000 fr. de dommages-intérêts, intenté par la Société anonyme des Verreries réunies du Rhône et de la Loire, établie à Rive-de-Gier, au journal *Le Temps*.

Le citoyen Millerand soutient les prétentions de la Société.

Me Bergougnan estime que l'article 1382 du Code ne trouve pas d'application dans l'espèce.

M. l'avocat de la République Flach donnera ses conclusions à huitaine.

LA CATASTROPHE DE MOSCOU

Paris, 6 juin.

L'*Echo* reçoit de son correspondant de Moscou le télégramme suivant :

Moscou, 6 juin.

« J'apprends de bonne source que le chiffre officiel des morts de cette épouvantable catastrophe s'élève à trois mille huit cent soixante-douze.

« Quant aux blessés, j'ai fait une tournée dans les hôpitaux et les chiffres que j'ai recueillis avec la plus grande diligence pourraient se totaliser à environ quatre mille. »

M. JULES SIMON

Paris, 6 juin.

M. Jules Simon est à toute extrémité.

Depuis ce matin, son état de santé s'est subitement aggravé.

M. Jules Simon qui vient d'avoir quatre-vingt-deux ans, souffre d'une maladie de l'estomac.

Sa famille est réunie autour de lui.

Les docteurs qui le soignent craignent vivement qu'il ne puisse pas passer la nuit.

EMPLOYÉS DU CHEMIN DE FER

Paris, 6 juin.

La délégation du Congrès a été reçue à l'issue de la Chambre par le groupe des chemins de fer présidé par M. Bertaux.

Les délégués ont exposé longuement les griefs généraux et les doléances qui pèsent sur les Cheminots. Ils ont énuméré un certain nombre de projets qu'ils désirent voir aboutir à bref délai et notamment celui concernant le contrôle des dépenses.

Le groupe s'est déclaré prêt à agir soit par les initiatives du Congrès soit par interpellations ou débats spéciaux, soit par le gouvernement ou des amendements aux budgets, soit par le dépôt d'un projet ou de la proposition.

La délégation conférera avec le congrès à ce sujet.

A CONSTANTINOPLE

Vienne, 6 juin.

Des nouvelles particulières de Constantinople disent que la situation y est toujours aussi aggravée depuis quelques jours et que les Européens commencent à s'inquiéter pour la question de savoir s'ils doivent rester ou quitter la capitale.

Les troubles sont nouveau commencés sérieusement contre les Arméniens et des deux côtés des barricades ont été dressées.

Le gouvernement aurait fait un grand nombre de perquisitions et de saisies. Les perquisitions ont eu lieu principalement dans les quartiers habités par les Arméniens.

Les Turcs auraient trouvé des armes et des munitions dans les maisons des Arméniens.

Les Arméniens auraient pris des mesures pour se défendre.

Les Turcs auraient pillé les magasins appartenant à des Arméniens. Des perquisitions auraient lieu dans les quartiers habités par les Turcs.

Le bruit courait que le sultan aurait été assassiné.

Les Arméniens auraient tiré sur le sultan.

Les Arméniens auraient fait une tentative pour faire sauter le palais du